L'**affaire Grégory** — ou **affaire de l'assassinat du petit Grégory** — est une affaire criminelle française qui a pour point de départ le signalement par sa mère de la disparition du domicile familial, situé à Lépanges-sur-Vologne, de **Grégory Villemin**, son fils de quatre ans, puis le repêchage du corps sans vie, pieds, mains et tête liés, à près de 7 kilomètres de là, dans la Vologne, une rivière des Vosges, le même jour, mardi 16 octobre 1984.

Le harcèlement de « corbeaux » annonçant puis revendiquant le crime, les incertitudes de l'enquête initiale, l'assassinat quelques mois plus tard par Jean-Marie Villemin, le père de Grégory, de son cousin Bernard Laroche alors inculpé pour l'assassinat de l'enfant, puis les différents rebondissements dont l'inculpation de la mère de Grégory, ainsi que la large exploitation de cette affaire par les médias français et étrangers pendant les trente années suivantes, en ont fait l'une des plus grandes énigmes criminelles de l’histoire judiciaire française.

En juin 2017, l'audition par la justice des grands-parents paternels et d'une tante de Grégory, et la mise en examen d'un grand-oncle et de son épouse, puis d'une belle-sœur de Bernard Laroche, relancent une nouvelle fois l'affaire trente-deux ans après les faits.

Le 11 juillet 2017, Jean-Michel Lambert, le premier juge d'instruction en charge de l'affaire, est retrouvé mort à son domicile. Il explique dans une lettre les raisons de son suicide, lié à la réouverture de l'enquête.